



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 4 avril 2019**

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :** M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir de la question n° 4), M. Emile BRIOT (à partir de la question n° 4), M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (à partir de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE.

**Secrétaire :** Mme Carine MICHEL.

**Absents :** Mme Claudine CAULET, M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL YASSA, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Procurations de vote :** Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF, M. Yannick POUJET à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Nicolas BODIN, M. Rémi STHAL à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

**OBJET :** 44 - Jardin des Sciences - Election des membres de la commission d'appel d'offres spécifique pour le jury du concours de maîtrise d'œuvre

**Jardin des Sciences**  
**Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres**  
**spécifique pour le jury du concours de maîtrise d'œuvre**

**Rapporteur : Mme l'Adjointe VIGNOT**

	Date	Avis
Commission n° 3	20/03/2019	Favorable unanime (2 abstentions)
Commission n° 5	20/03/2019	Favorable unanime (1 abstention)

### **I - Contexte**

La Ville de Besançon et l'Université de Franche-Comté (UFC) sont engagées ensemble dans un projet d'aménagement d'un équipement structurant dédié à la culture scientifique sur le campus de la Bouloie : le Jardin des Sciences. Pour recruter la maîtrise d'œuvre chargée des études et du suivi des travaux pour ce projet, le Conseil Municipal a approuvé le lancement d'un concours et la constitution d'un jury de concours.

Pour permettre aux partenaires de ce projet d'être bien représentés au sein du jury, l'assemblée délibérante a préalablement fixé la composition du jury avec la création d'une Commission d'Appel d'Offres spécifique et a déterminé les conditions de dépôt des listes.

### **II - Fixation des conditions de dépôt des listes pour la désignation des membres élus de la Commission d'Appel d'Offres spécifique**

Conformément aux dispositions prévues par l'article D.1411.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a précédemment déterminé les conditions de dépôt des listes aux fins d'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres spécifique, par délibération du 4 avril 2019.

Les listes pouvaient être déposées au plus tard le jour de la séance du Conseil Municipal avant l'examen du rapport relatif à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres spécifique.

Il appartient désormais à l'assemblée délibérante d'élire les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la CAO spécifique.

### **III - Modalités d'élection des membres de la CAO spécifique**

Pour rappel, l'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur une même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

L'article L.2121-21 alinéa 4 du CGCT dispose que le Conseil Municipal «peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin».

**Il est proposé de faire application de cet article pour l'élection des membres de la CAO spécifique.**

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :**

- de faire application de l'article L.2121-21 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- d'élire les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres spécifique au jury du concours de maîtrise d'œuvre pour le projet de Jardin des Sciences.

Titulaires	Suppléants
Mme Anne VIGNOT	Mme Françoise PRESSE
Mme Karima ROCHDI	M. Yannick POUJET
M. Dominique SCHAUSS	M. Frédéric ALLEMANN
M. Nicolas BODIN	M. Christophe LIME
M. Pascal BONNET	Mme Catherine COMTE-DELEUZE

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danièle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

